



PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT D'ETAT CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

PARIS, le 13 juillet 2015

N/Réf. : CAB/JMLG/FP/FC/FSH/

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer, qu'en application des articles 29, 30, 48 et 50-1 de la Constitution, le Gouvernement modifie comme suit l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale :

Mercredi 15 juillet, l'après-midi et le soir

- Questions au Gouvernement ;
- Déclaration du Gouvernement sur l'accord européen relatif à la Grèce, suivie d'un débat et d'un vote, en application de l'article 50-1 de la Constitution ;
- Lecture définitive du projet de loi relatif à la réforme du droit d'asile ;
- Projet de loi organique relatif à la consultation sur l'accession de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté ;
- Projet de loi relatif à la modernisation du droit de l'outre-mer.

Jeudi 16 juillet

*le matin*

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Suite de l'ordre du jour de la veille.

*l'après-midi*

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2014, ou nouvelle lecture ;
- Suite de l'ordre du jour du matin.

*le soir*

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi actualisant la programmation militaire pour les années 2015 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense, ou nouvelle lecture ;
- Suite de l'ordre du jour de l'après-midi.

.../...

**Monsieur Claude BARTOLONE**  
Président de l'Assemblée nationale  
126 rue de l'Université  
75355 PARIS 07 SP

Mercredi 22 juillet, l'après-midi et le soir

- Questions au Gouvernement ;
- Lecture définitive du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte ;
- Lecture définitive du projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2014 ;
- Suite de l'examen du projet de loi relatif au droit des étrangers en France.

Jeudi 23 juillet

*le matin*

- Suite de l'ordre du jour de la veille.

*l'après-midi et le soir*

- Lecture définitive du projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi ;
- Suite de l'ordre du jour du matin ;
- Lecture définitive du projet de loi portant adaptation de la procédure pénale au droit de l'Union européenne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Jean-Marie LE GUEN